



Les femmes peuvent-elles être diacres ou non?

1. Raisons bibliques
2. Raisons théologiques et pratiques — un rôle de direction
3. La contribution des femmes au service de miséricorde
4. Conclusion

Les femmes ne peuvent pas être diacres ou diaconesses dans l'Église pour les raisons suivantes :

1. Raisons bibliques

- a. 1 Timothée 3.12 : « *Les diacres doivent être maris d'une seule femme et bien diriger leurs enfants et leurs propres maisons.* » La mention de cette exigence vient immédiatement après l'énumération des qualités requises pour être ancien, de qui la même chose est exigée (1 Tm 3.2,4). Les deux s'inscrivent dans le même contexte.
- b. 1 Timothée 2.12 : « *Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de prendre autorité sur l'homme, mais qu'elle demeure dans le silence.* » Les diacres doivent exercer une autorité dans l'Église. Il y a deux raisons à cela : (1) « *Les diacres pareillement...* » (1 Tm 3.8) : les qualités requises pour être diacre viennent immédiatement après celles requises pour être ancien, indiquant qu'eux aussi ont une position d'autorité et font partie de la direction de l'Église; (2) « *... à tous les saints en Jésus-Christ qui sont à Philippiques, aux évêques et aux diacres* » (Ph 1.1) : les anciens et les diacres avaient ensemble une position officielle dans l'Église et faisaient partie de la direction.
- c. Actes 6.3 : Les apôtres ont demandé que des hommes (masculin) soient nommés diacres. Pourtant, le problème particulier dont ils devaient s'occuper concernait des femmes dans l'Église (des veuves négligées dans le service quotidien). Mais puisque les problèmes d'ordre matériel sont souvent liés à des problèmes spirituels (dans ce cas-ci : conflit entre chrétiens « hellénistes » et « hébreux »), le ministère des diacres implique un rôle de direction spirituelle demandant des qualités spirituelles (« *remplis de l'Esprit et de sagesse* »). Ces sept hommes ont été ordonnés par les apôtres à un ministère officiel par imposition des mains. Tout comme pour le ministère des pasteurs et des anciens, le ministère des diacres est un dérivé du ministère des apôtres que le Seigneur a réservé à des hommes.
- d. Romains 16.1 : Pour ce qui est du cas de Phœbé, « diaconesse », son rôle dans l'Église n'implique pas qu'il s'agisse d'un ministère ordonné. On pourrait traduire correctement le mot par « quelqu'un qui sert ». Les veuves mentionnées en 1 Timothée 5.10 semblent également avoir joué un rôle diaconal auxiliaire.

2. Raisons théologiques et pratiques — un rôle de direction

Pour répondre à la question si les femmes peuvent être diacres ou non, il est important de définir le ministère des diacres. Ont-ils un rôle de direction, d'autorité et d'enseignement à jouer ou non? Le rôle de direction des diacres apparaît dans les responsabilités suivantes qu'ils doivent assumer :

a. Visites diaconales officielles à domicile

Ces visites n'ont pas seulement pour but d'aider des personnes pauvres, malades ou dans le besoin. Il s'agit de visites officielles au nom du Seigneur Jésus faites à chacune des familles ou personnes de l'Église (comme pour les visites d'anciens). Lors de ces visites, les diacres viennent avec la Parole de Dieu, puis font rapport de leurs visites au conseil. Ces visites ont pour but d'expliquer le ministère de miséricorde, de faire connaître les besoins existants dans l'Église, d'identifier d'autres besoins dans l'Église, d'encourager l'utilisation des dons et des talents en vue de favoriser la communion fraternelle et la croissance de tout le corps, d'enseigner le sens de la dîme et les principes bibliques de la gérance.

b. Participation au conseil avec les anciens

Dans les Églises réformées, cette pratique peut varier d'une Église locale à l'autre. La Confession de La Rochelle, article 29, et la Confession des Pays-Bas, article 30, affirment que l'Église doit être « gouvernée » par les pasteurs, les anciens et les diacres. Ces derniers font partie de l'équipe de direction de l'Église. Les ordres ecclésiastiques des Églises réformées ne sont pas toujours aussi clairs, puisque d'une part le conseil local est habituellement composé des ministres de la Parole et des anciens, sauf lorsqu'il y a peu d'anciens et de diacres et que les diacres font alors partie du conseil. Toutefois, même lorsqu'ils ne font pas partie du conseil, de nombreuses responsabilités de direction sont assignées au « conseil local avec les diacres ». Les anciens et les diacres travaillent ensemble à la direction de l'Église et aux divers soins pastoraux et diaconaux à prodiguer aux membres.

c. Participation à la discipline

Des problèmes financiers peuvent être causés par des raisons de nature spirituelle. Ou encore une famille peut avoir assez d'argent, mais refuse de donner à l'Église pour des raisons spirituelles. Dans ces cas, les diacres ont la responsabilité de visiter, d'enseigner et d'exhorter le chef de la famille.

d. Enseignement

Les diacres doivent enseigner aux membres non seulement les moyens pratiques les aidant à préparer un budget, mais aussi les principes bibliques de la gérance et de la dîme. Les diacres les mettront en garde contre les dangers de l'égoïsme et du matérialisme. Ils les exhorteront à chercher d'abord le Royaume et la justice de Dieu plutôt qu'à s'inquiéter au sujet « *de la nourriture et des vêtements* ».

e. Direction spirituelle

Les diacres ne veillent pas seulement aux besoins matériels des membres de l'Église. Ils jouent le rôle important de promouvoir et d'encourager la communion des saints, l'utilisation des dons et l'exercice

de la miséricorde dans l'Église locale. Ils donnent cette direction à l'Église en appuyant leurs encouragements sur l'enseignement de la Parole de Dieu (en utilisant Rm 12; 1 Co 12; Ép 4; 1 Pi 4).

3. La contribution des femmes au service de miséricorde

Les diacres n'ont pas la responsabilité de tout faire ni de coordonner tout le ministère de miséricorde dans l'Église. Ils encouragent les membres à prendre des initiatives personnelles (« décentralisation ») et les aident à assumer leur propre responsabilité dans le corps du Christ. Les diacres peuvent informer les membres des besoins existants. Ils peuvent également déléguer des tâches à des personnes ou à des comités.

C'est ici (initiative ou délégation) que les femmes en particulier ont un rôle très important à jouer dans l'Église comme « aides » ou auxiliaires au service diaconal. Leur meilleure compréhension des besoins de la famille et des enfants, leur tact, leur amour, leur sagesse et leur capacité à démontrer compassion, tendresse et persévérance aux personnes dans le besoin sont une démonstration de l'amour du Christ en action. Elles peuvent venir en aide à de jeunes mamans ou à des malades; réconforter des pauvres ou des personnes seules; organiser des activités qui favorisent la communion fraternelle; préparer des collectes de fonds; aider matériellement des missionnaires et soutenir le ministère de l'Évangile comme l'ont fait plusieurs femmes entourant Jésus et les apôtres, etc.

4. Conclusion

Puisque le Seigneur n'a pas placé la femme dans une position de direction dans l'Église, il faudrait une définition du ministère des diacres beaucoup plus restreinte que celle donnée précédemment pour que les femmes puissent devenir diacres. Le rôle des diacres devrait se limiter à un rôle de service qui n'implique ni la direction ni l'enseignement dans l'Église. Puisque le ministère diaconal fait partie du programme officiel de l'Église de Jésus-Christ, il convient plutôt, à la lumière des Écritures, de réserver ce ministère officiel à des hommes répondant aux exigences de 1 Timothée 3, incluant l'exigence d'être « *maris d'une seule femme et bien diriger leurs enfants et leurs propres maisons* ». Les diacres, avec l'accord du conseil, devraient toutefois s'assurer l'aide et la coopération de femmes consacrées au Seigneur, serviables et expérimentées. Sous la direction des diacres, l'emploi de leurs précieux talents dans le ministère de miséricorde sera riche et fructueux et contribuera à la gloire de Dieu et à l'édification de son Église.

Paulin Bédard, pasteur

Source : Consultation faite en mai 2000 auprès des diacres, des anciens et du pasteur de l'Église réformée canadienne d'Owen Sound, Ontario, Canada. L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

www.ressourceschretiennes.com



2015. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))